

Fiche pratique

Salle Lesdiguières Fort de la Bastille de Grenoble



Version du 01/2019

Vous souhaitez louer la salle Lesdiguières ou avez été sollicité par notre client pour intervenir dans cette salle ? Cette fiche pratique vous est destinée pour faciliter votre prestation sur le site.



Le site de la Bastille est un site touristique, où tout type de public se côtoie (Groupes scolaires, touristes étrangers, professionnels, seniors, PMR...)



La salle Lesdiguières (repère 1) :

- Superficie : 250m²
- Capacité : jusqu'à 120 personnes assises et 300 debout.
- Accessibilité pour personnes à mobilité réduite : ascenseur donnant directement sur la terrasse de la salle.
- Disposition de la salle : divisée en 3 espaces par deux piliers centraux.



La salle Lesdiguières ne possède pas d'espace cuisine. En conséquence, le traiteur devra prévoir le matériel nécessaire à la conservation des aliments et leur cuisson (camions réfrigérants, étuves...)



Intérieur de la salle Lesdiguières



La terrasse de la salle Lesdiguières

1) Accès au fort de la Bastille :

Par le téléphérique, pour les clients et éventuellement le personnel de salle :

- Adresse : 3, Quai Stéphane Jay (rive gauche de l'Isère, à l'entrée du Jardin de Ville)
- Capacité : au maximum 6 personnes par cabine

Afin de disposer de l'accès aux « bulles » pour votre personnel, une liste des personnes en service devra être fournie à l'avance et par mail, à l'adresse ci-jointe : aureline.gros@bastille-grenoble.com.

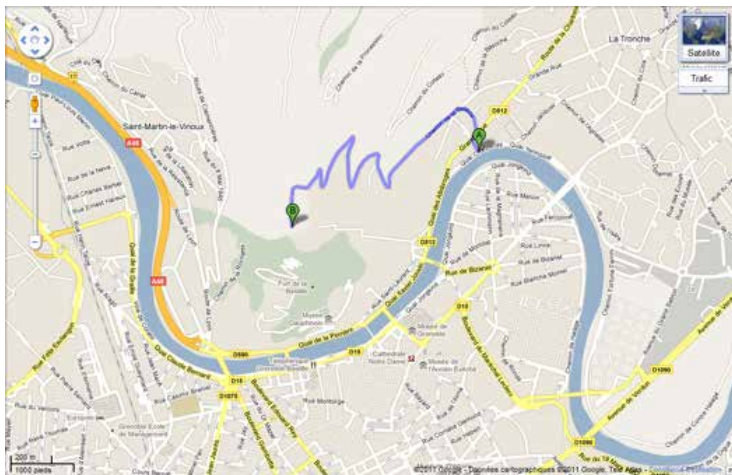
- Parkings : Musée de Grenoble ou Philippeville (parking couverts et payants). Traverser ensuite le Jardin de Ville pour arriver directement en Gare de départ du Téléphérique.

Par la route, pour les camions et le déchargement :

ATTENTION : Route étroite et pentue. Dernier virage impraticable aux véhicules supérieurs à 20m³, et plusieurs virages en épingle à cheveux.

- **Arrivée coté Meylan** (direction Saint-Martin-le-Vinoux, Fontaine) : une fois sur la rive gauche de l'Isère, sur le quai Charpenay, prenez le Chemin de la Poterie, après la Mairie de la Tronche, à votre droite. Coupez la Grande Rue (D512) et continuez sur le Chemin de la Bastille (2.2 km).
- **Arrivée de Grenoble** (direction La Tronche) : une fois sur la rive droite de l'Isère, sur le quai Charpenay, prenez le Chemin de la Poterie, à votre gauche, au niveau de la Mairie. Coupez la Grande Rue (D512) et continuez sur le Chemin de la Bastille (2.2km).

Passez devant chez le restaurant du Per Gras, continuez tout droit sur le chemin de la Bastille (légèrement descendant, sans tenir compte du panneau sens interdit !) : vous arrivez devant l'entrée du fort de la Bastille



! Les véhicules de 20m³ et plus, ne passent pas, donc déchargement avant le porche, sur le côté du fort.

2) Entrée dans le Fort et Stationnement :



L'accès et le stationnement dans la cour du fort de la Bastille sont strictement interdits, exceptés ceux des organisateurs de manifestations et leurs prestataires, sous conditions et autorisations délivrées par le service exploitation de la Régie du Téléphérique. Les portes du fort sont fermées à partir de 11h30. Les livraisons sont limitées à 30 minutes maximum et à un seul véhicule à la fois.

Comment récupérer les clés (grille + salle) pour l'installation ?

- **A votre arrivée :** La Grille du fort peut être fermée ; vous devrez donc descendre de votre véhicule, pour ouvrir la porte (pas besoin de clé). Vous pourrez alors rentrer dans la cour du fort avec votre véhicule le temps du déchargement du matériel.
- **Si salle fermée :** demander la clé au caissier en gare supérieure du téléphérique. Une pièce d'identité devra OBLIGATOIREMENT être donnée en échange de cette clef. Elle vous sera rendue au retour de celle-ci.
- **Pour le déchargement de vos camions (courte durée : 30 minutes maximum) :** stationnez le long du muret de la place Tournadre, sans gêner l'accès des concessionnaires (Sandwicherie et Musée des Troupes de Montagne), ni l'accès des visiteurs à l'ascenseur et escaliers!
- **Dès la fin du déchargement :** ressortir du fort et stationner votre véhicule sur le parking du glacis en face du restaurant Le PèrGras. Les places à l'entrée du fort sont réservées aux personnels du restaurant, musées...



L'accès pompier le long de la route d'accès au fort et sur la place doit toujours être disponible : ne garez aucun véhicule devant le porche, ni devant les escaliers, merci de respecter le travail du Snack et du musée et de ne pas stationner devant leur entrée et terrasse.


Une exception est faite pour les traiteurs :



Seul le camion réfrigéré est autorisé à stationner sur la place Tournadre devant «l'Atelier » au bout de la place sur la droite (face à la porte grise) :

Le moteur du véhicule devra être éteint !




 **Stationnement autorisé pour le déchargement (30min MAX)**



Vue de l'Atelier (au bout de la place Tournadre)

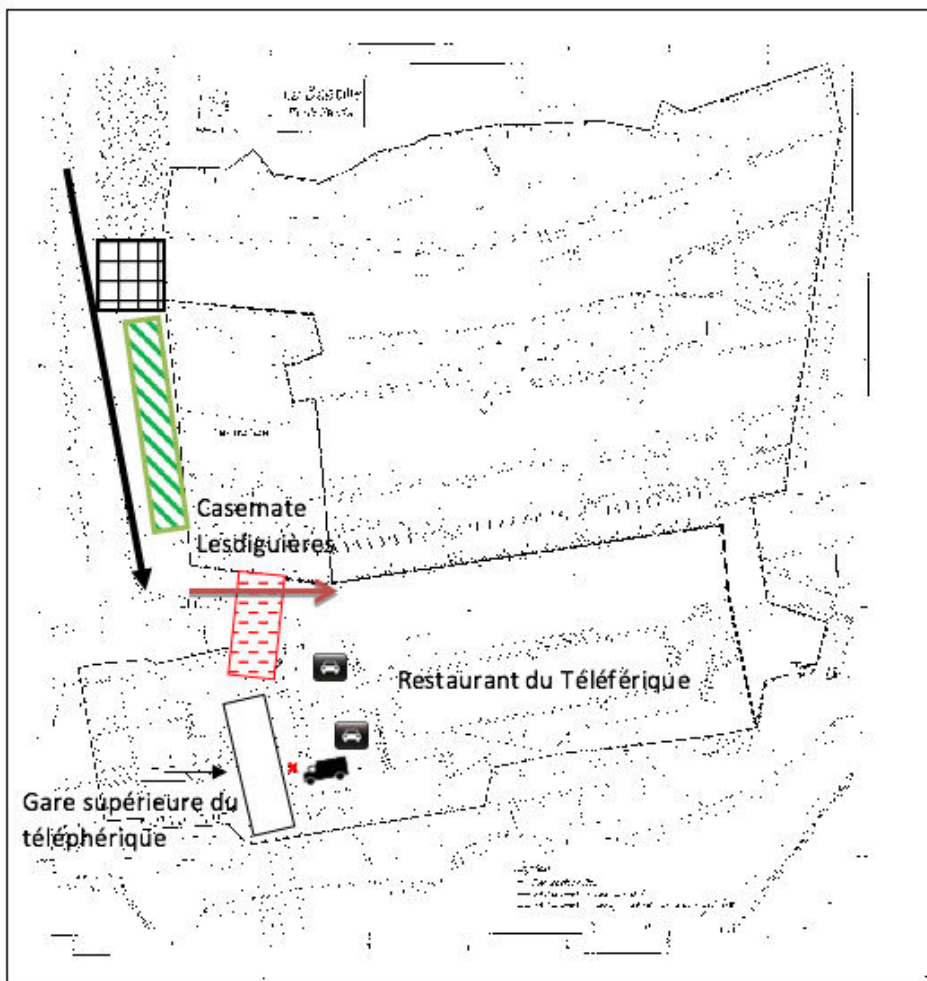


 **Zone de stationnement pour le camion traiteur**

Vous pourrez vous brancher avec un enrouleur électrique (que vous devrez apporter) au coffret situé à gauche de la salle des contrepoids au niveau -1 de la gare supérieure. (Voir photos ci-dessous)



Les prises sont situées sur le côté gauche du coffret. Vous n'avez pas besoin d'ouvrir le coffret !



LEGENDE :

-  *Parking réservé au personnel du site et prestataires des salles (Si places n°7 disponible)*
-  *Place de stationnement pour les camions traiteur*
-  *Zone de livraison et déchargements courte durée*
-  *coffret et Prises réservées aux camions réfrigérants*
-  *Passage sous le porche*
-  *Route d'accès*
-  *Terrasse de la salle Lesdiguières*
-  *Logette poubelle*



3) Accédez à la salle :

Comment arriver jusqu'à la salle (via sa terrasse)?

- Par les escaliers en pierre : tout de suite à côté de la sandwicherie la Salle des Gardes
- Par l'ascenseur : situé dans le corps de la gare, et montez à l'étage supérieur (niveau +1)

L'ascenseur :

Longueur : 1m 40 / Largeur : 80 cm / Hauteur : 2m 10.

Poids max : 630 kg, soit 8 personnes.



- Respectez la charge maximum (voir ci-dessus).
- Ne forcez ou ne bloquez pas les portes à fermeture automatique.
- Laissez la priorité d'accès au public du site et notamment aux PMR.

Conditions spécifiques d'utilisation de l'ascenseur :

La Régie du Téléphérique décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement ou panne prolongée de l'ascenseur permettant l'accès à la salle, avant, pendant et après l'événement.

En dehors des horaires d'ouverture du téléphérique, l'ascenseur sera fermé, excepté si :

- Pendant l'événement, l'organisateur prend à sa charge la présence d'un agent SSIAP, à partir de la fermeture du téléphérique et ce jusqu'à la fin de la manifestation ou de la désinstallation. Le personnel en gare supérieure du téléphérique remettra alors les clés de l'ascenseur à l'agent SIAPP avant de fermer. Ce dernier veillera à ce que l'ascenseur ne soit utilisé que pour transporter du matériel ou des personnes à mobilité réduite.
- Le lendemain matin de l'événement (avant l'heure d'ouverture habituelle du téléphérique), l'organisateur prend rendez-vous en amont avec une personne du service exploitation de la Régie du Téléphérique pour utiliser l'ascenseur dans un créneau horaire préalablement défini. Ce service sera facturé après acceptation du devis proposé.



En cas de panne, aucune intervention n'est prévue la nuit : Ne chargez que du matériel !

Comment ouvrir la porte de la salle ?

- Tourner la clé à droite jusqu'à ce qu'elle bloque et ouvrir la porte. Tourner la clé à gauche jusqu'à ce qu'elle bloque pour fermer la porte.
- Ne pas oublier de bloquer les portes d'entrée vitrées avec le loquet sur l'hubrisserie pour éviter courants d'air et claquements de porte (des vitres ont déjà été cassées par manque d'attention !)

4) Règlement intérieur :

- Habilitation électrique nécessaire pour intervenir dans le tableau électrique,
- Bougies et jeux de flammes strictement interdits dans la salle,
- Décor apporté sur les lieux obligatoirement classés « M1 » (c'est-à-dire, anti-feu),
- Interdit de percer les murs de pierre,
- Interdiction de faire des barbecues (charbon et gaz) sur le site (Barbecues électriques autorisés : prévenir le personnel au préalable),
- Feux d'artifices interdits sur le site,
- Flammes, bougies, etc... interdits sur le site et dans la salle,
- Protéger le sol de votre espace de travail, dès votre arrivée, Ranger et nettoyer son espace de travail à la fin du service, pour chaque prestataire intervenant
- Facturation pour tout ménage supplémentaire ou dégradation, suite à l'état des lieux

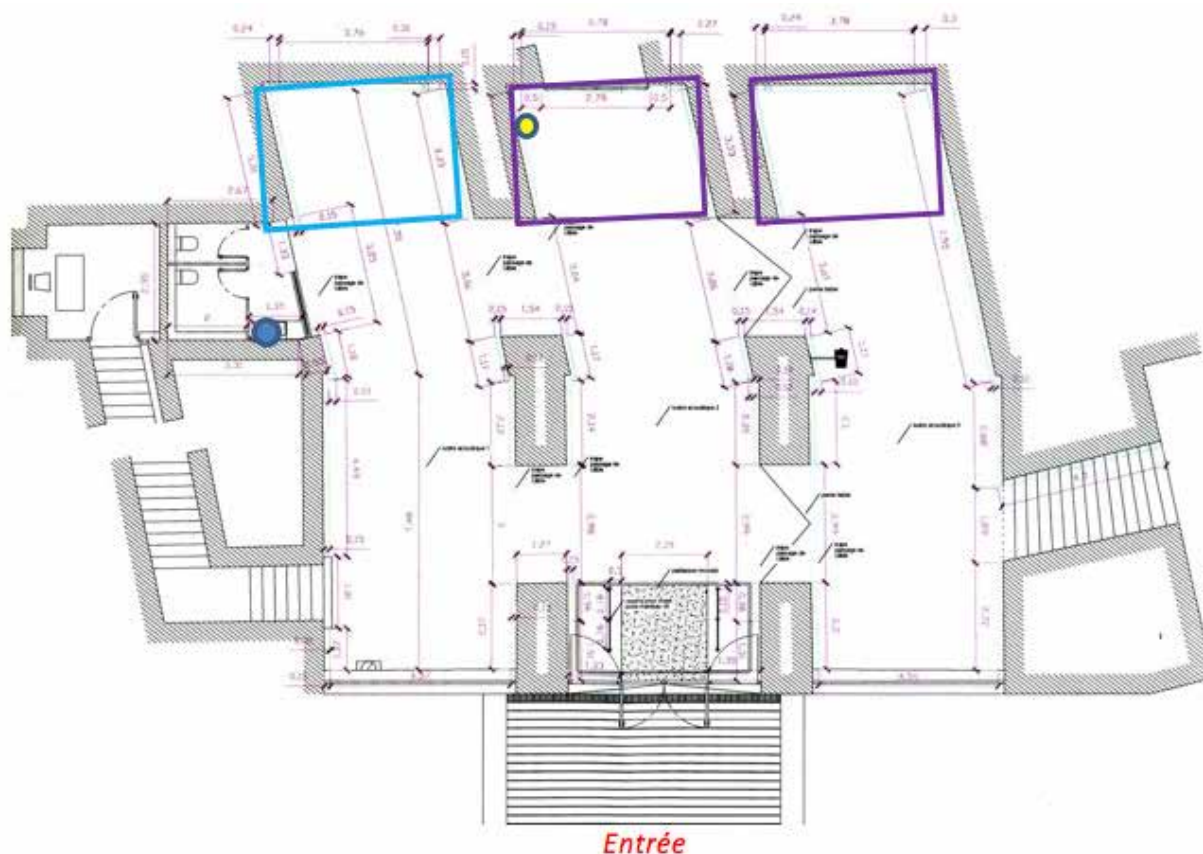
5) Agencement et installation de la salle


Pour éviter tout problème d'emplacement le jour même, il est conseillé à l'ensemble des prestataires d'avoir fait en amont une réunion de coordination avec le client et le régisseur de la salle.


Où se placer dans la salle ?

- **Pour les traiteurs** : possibilité de se placer dans le renfoncement entre la réserve et les toilettes, devant l'écran blanc fixé au mur. (Pour le respect des lieux, merci de protéger les sols de votre espace de travail avec de la moquette ou de la bâche, et nettoyer le sol et les murs, avant votre départ)
- **Pour la sono** : possibilité de se placer devant la réserve ou au fond, dans la partie droite de la salle, devant l'écran blanc fixé au mur. (Dans cette salle et pendant votre installation, merci de protéger le matériel à votre disposition.) Raccord obligatoire de votre sono sur la prise dédiée située à gauche de la réserve.


Plan de la salle avec les zones d'installation et point d'eau :



 Zone d'installation traiteur

 Zones d'installations sono

 Point d'eau

 Prise dédiée à la sono

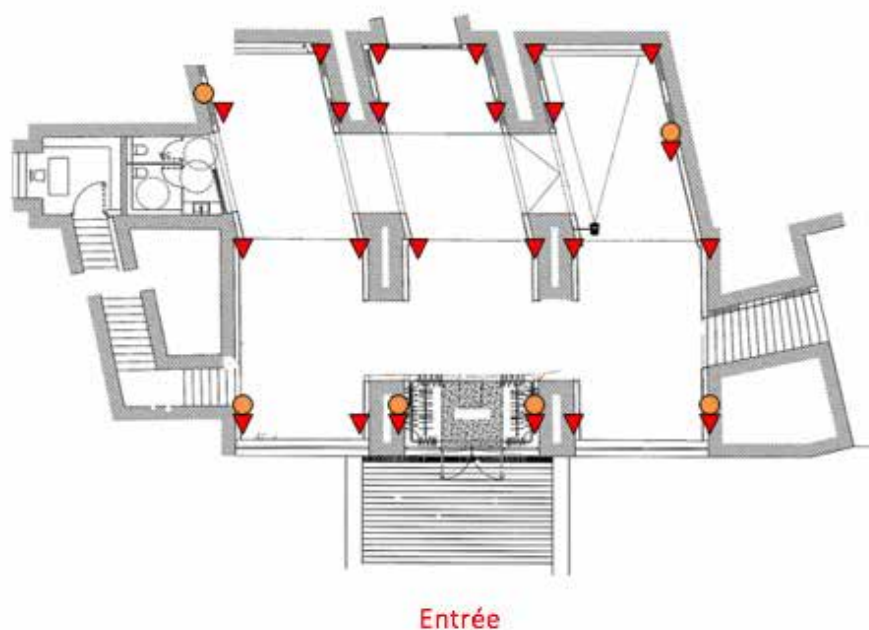
Le point d'eau :

- Merci de ne pas dévisser le siphon R
- Robinet à disposition sous le lavabo des toilettes pour le remplissage des récipients volumineux ou des seaux.


6) Les branchements électriques :

Plan des installations électriques de la salle :

Puissance générale disponible : 36 kW = 63 A (soit 12 kW par phase)



 Prises électriques classiques
0,5 kW, 16A, 220 V

 Prise chauffage 4kw, 20A,
220 V

Procédure d'utilisation des différentes installations électriques :



Seul le régisseur technique de la salle (ou personne habilitée) est autorisé à intervenir dans le coffret général.

Vous n'êtes autorisé à n'utiliser que le coffret annexe (sur le côté à gauche) qui commande les lumières de la salle.

• Bouton 1 à 6

Pour allumer les lustres suspendus :

- chaque lustre comporte un double éclairage : un dirigé vers le haut et un dirigé vers le bas,
- à chaque alcôve correspond donc 2 interrupteurs : un pour l'éclairage dirigé vers le haut, un autre pour l'éclairage dirigé vers le bas : enclencher ceux correspondant à l'éclairage désiré.

• Bouton 7

Pour allumer les leds lumineuses éclairant les 3 fonds d'alcôves et les 3 baies vitrées de la courtine :

- enclencher l'interrupteur.
- choix et alternance des couleurs sur demande auprès du régisseur de la salle.



7) La gestion des déchets :

Le tri sélectif est une démarche citoyenne mise en place sur le site de la Bastille, nous vous remercions de respecter les consignes suivantes :

- Le verre : à déposer sans emballage dans les petits containers verts
- Les emballages propres (papier, carton) : à déposer non emballés dans les grands containers verts
- Le tout-venant ou fermentescibles (tout sauf papier, carton et verre) : à enfermer dans des sacs poubelles étanches et à déposer dans les containers gris.

La logette à containers du site de la Bastille est située à l'extérieur du fort, devant le fossé, à 50m avant le porche d'entrée. (voir sur plan page 3).



Les containers trop remplis (trop lourds) ne pourront pas être enlevés par la Métro, merci de ne pas trop les remplir (au 3/4 maximum) ! Au-delà, merci de ramener vos déchets.

Il est interdit d'utiliser les poubelles situées au-dessus vers le restaurant «Chez le Per'Gras».